



Chères Saint Philibertaines, Chers Saint Philibertains

Afin de lutter contre l'épidémie de Covid 19 et accompagner les mesures de déconfinement, j'ai souhaité qu'à partir de 11 ans et plus, vous puissiez être équipé d'un masque grand public. Ces masques en tissu, réutilisables, lavables, homologués, vous permettront de compléter les gestes barrières et les règles de distanciation physique.

Vous trouverez, joint à ce courrier, un premier masque accompagné d'un bon de retrait de masque(s) supplémentaire(s) pour les familles. Ce bon vous permettra de venir retirer un masque pour chaque autre membre de votre famille le lundi 25 mai de 9h00 à 12h00 sur le site de la Mairie, Place des Trois Otages.

Toutes les modalités pratiques de retrait sont détaillées au dos de ce courrier. En cas de besoin, les services de la commune se tiennent à votre disposition pour toute question par mail : contact@stphilibert.fr ou par téléphone au 02.97.30.07.00.

Je reste à votre disposition
Prenez soin de vous et de vos proches.

Le Maire,
LE COTILLEC François



BON DE RETRAIT MASQUES(S) SUPPLEMENTAIRE(S)

- Le retrait des masques s'effectuera le lundi 25 mai de 9h00 à 12h00.
- Site de retrait piéton : Mairie – place des 3 Otages

Un accès spécifique est réservé aux personnes âgées et à mobilité réduite sur le site retrait piéton

COMMENT RECEVOIR UN MASQUE SUPPLEMENTAIRE POUR UN MEMBRE DE SA FAMILLE ?

- Avec ce courrier, vous avez bénéficié d'un masque
Votre foyer familial est composé de plus d'une personne née en 2009 ou avant ?
Vous avez droit à un masque supplémentaire par famille
- Munissez-vous de ce courrier et de la pièce d'identité de chacun des membres de votre foyer (carte d'identité, passeport, permis de conduire). A défaut, pour les mineurs, la carte de collégien, de lycéen, d'étudiant, un relevé CAF, le livret de famille, la licence sportive...
- Rendez-vous le lundi 25 mai 2020 de 9h00 à 12h00 sur le site de la Mairie de SAINT PHILIBERT, place des Trois Otages
- Il est impératif de porter le masque donné avec ce courrier, lors du retrait
- Il vous est également possible de récupérer un ou des masques pour vos voisins ou des parents proches, en vous munissant de l'original de leur pièce d'identité et de leur bon de retrait
- Si vous n'avez pas de solution pour vous déplacer et que vous êtes sans soutien familial, contactez la mairie au 02.97.30.07.00
- En cas de difficulté, merci d'envoyer par mail votre question et vos coordonnées à contact@stphilibert.fr ou contactez le 02.97.30.07.00

TOUTE TENTATIVE DE FRAUDE (PHOTOCOPIE DU BON DE RETRAIT PAR EXEMPLE) POURRA FAIRE L'OBJET DE POURSUITES PENALES A L'ENCONTRE DE SON AUTEUR

**BON DE RETRAIT POUR UN MASQUE SUPPLEMENTAIRE
PAR PERSONNE RESIDANT A VOTRE DOMICILE**

- **NOM** **Prénom**
- **ADRESSE**
- **Nombre de personnes nées en 2009 ou avant :**
- **Leur(s) noms(s) prénom(s) et âges(s) :**
-
-
-

La commune de SAINT PHILIBERT utilise les informations recueillies sur ce bon pour contrôler les opérations de distribution des masques et en assurer le suivi. Les données collectées seront exclusivement destinées aux agents municipaux et seront conservées pendant 15 jours. Conformément à la réglementation en vigueur, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement de vos données. Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant à la mairie par mail à contact@stphilibert.fr ou par téléphone au 02.97.30.07.00. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « informatique et libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL

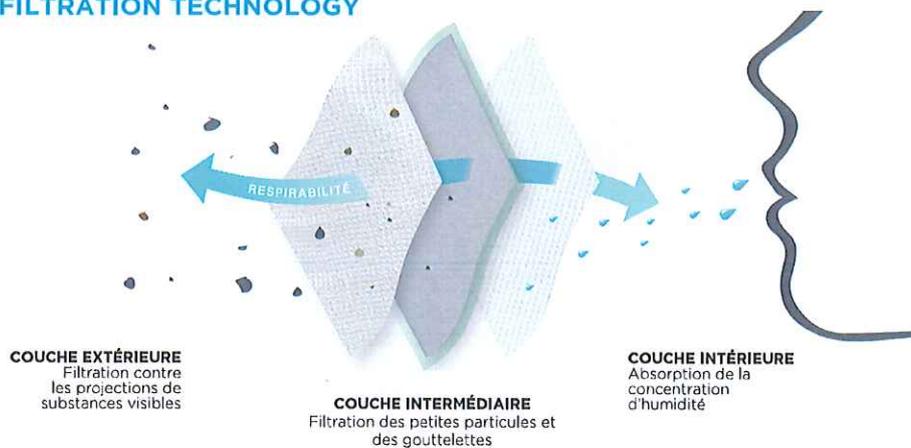
Lainière Santé™

L'INNOVATION NOUS PROTÈGE

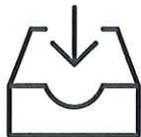
NOTICE D'UTILISATION

Les masques 3 plis sont composés d'un mélange polyamide/polyester qui offre une excellente respirabilité et une filtration aux gouttelettes. Ces masques bénéficient d'un traitement antimicrobien. Les tissus en contact avec la peau sont certifiés OEKO-TEX 1 afin de respecter les peaux les plus fragiles.

HIGH FILTRATION TECHNOLOGY

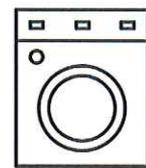


COMMENT ENTRETENIR LE MASQUE ?



Stockez le masque dans son emballage d'origine protecteur, dans un endroit sec et à l'abri des rayons du soleil.

Lavez le masque à la machine avec de la lessive. Vous pouvez le mettre en machine avec votre linge. L'utilisation d'un filet de type linge délicat ou filet de lingerie est recommandée.

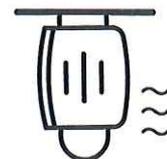


MINIMUM 30 MINUTES
À 60°C



Lorsque la machine est terminée, sortez le masque et remettez-le en forme en aplatissant la barette nasale et en reformant les plis sans forcer.

Faites sécher le masque dans son intégralité. Vous pouvez utiliser un sèche-linge (en veillant à nettoyer les filtres du sèche-linge et à vous laver les mains après), ou faire sécher votre masque à l'air libre, sur un support propre et désinfecté. Repassez votre masque à fer doux, 110°C.



Conservez votre masque dans un emballage propre et hermétique (par exemple : sachet plastique, sac de congélation)

Lainière Santé™

L'INNOVATION NOUS PROTÈGE

COMMENT PORTER LE MASQUE ?

Les masques recouvrent intégralement le nez et la bouche avec un confort et une protection optimale pendant 4 heures. Au-delà ils doivent être changés. Ces masques ne remplacent pas les gestes barrières (lavage régulier des mains, distanciation physique, réduction des contacts avec d'autres personnes). Ils ajoutent une barrière physique. Ces masques répondent aux recommandations AFNOR puisqu'ils peuvent être lavés et réutilisés jusqu'à 10 fois conformément aux tests effectués dans nos laboratoires.



1. Lavez-vous les mains avant chaque utilisation du masque.



2. Prenez le bord rigide du masque vers le haut et attachez-le par les élastiques derrière les oreilles. Vous pouvez adapter les élastiques pour plus de confort.



3. L'étiquette doit être portée à l'intérieur du masque. Abaissez le masque sous le menton.



4. Moulez le renfort rigide du haut du masque sur la racine du nez.

DÉCOMPTÉ D'UTILISATION DES MASQUES

Pour vous aider à suivre et gérer le décompte d'utilisation de vos masques, renseignez le tableau suivant en cochant les cases :

	UTILISATION 01	UTILISATION 02	UTILISATION 03	UTILISATION 04	UTILISATION 05	UTILISATION 06	UTILISATION 07	UTILISATION 08	UTILISATION 09	UTILISATION 10

CONFORMITÉ DES MASQUES

Ce masque barrière Lainière Santé™ est conforme au cahier des charges élaboré par la Direction Générale de l'Armement (DGA) et aux spécifications AFNOR SPEC S76-001:2020. « Ce dispositif n'est pas un masque chirurgical (règlement UE/2017/745) ni un masque de type FFP (Règlement UE/2016/425). »



60°C



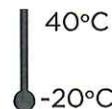
Séchage en tambour



Nettoyage à sec



Max temp 110°C



Conservation